



# Grand angle

## Couteau : Laguiole en quête d'unité

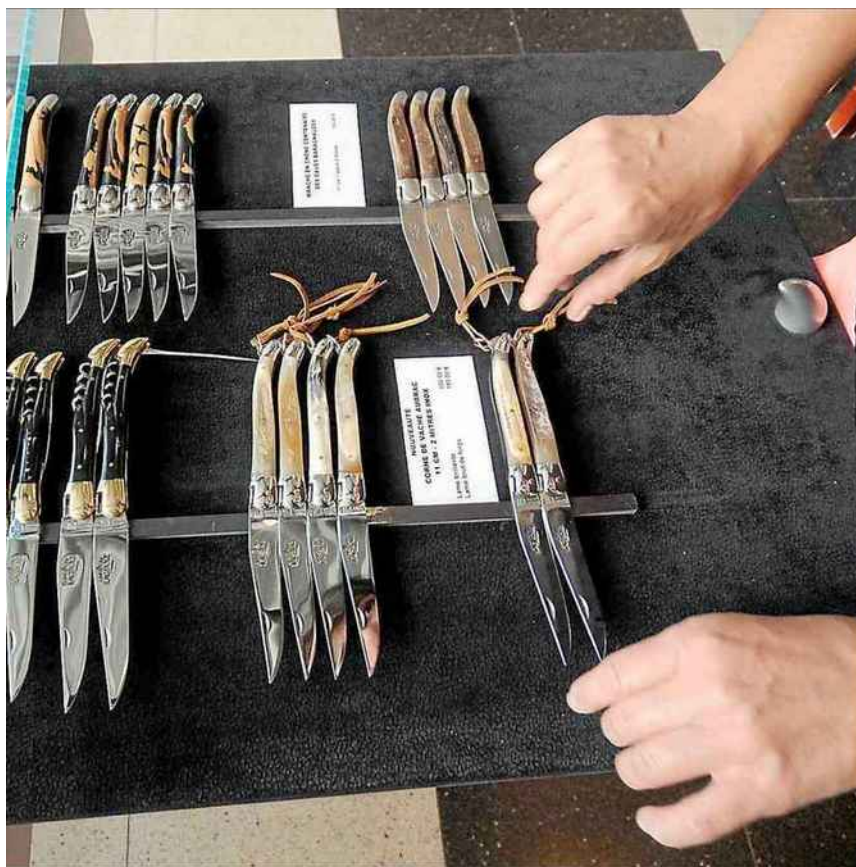
**Économie.** Les produits manufacturés disposent enfin de la loi (Hamon) pour mettre en vigueur l'Indication géographique (IG), avec le décret officialisé début juin. Reste à s'entendre entre professionnels. À Laguiole, la situation reste tendue avec les couteliers de Thiers mais aussi avec le collectif dissident de... Laguiole. De là pourraient bien naître deux IG.

On ne pourra bientôt plus mélanger les torchons et les serviettes. Émanant de la loi Hamon, le décret sur l'indication géographique (IG) a été officialisé il y a peu (notre édition du 6 mai, NDLR), afin de donner de la transparence aux produits manufacturés et rassurer ainsi le consommateur. Mais aussi pour préserver des savoir-faire ancestraux.

Le politique a donc (enfin) fait son travail. Ce qui fait dire à Vincent Alazard, maire de Laguiole : « Je suis content et satisfait que cette étape, qui est une suite logique de la loi Hamon, soit aboutie. Mais rien n'est acquis. Les professionnels doivent s'approprier le projet pour le porter. À Laguiole, où la situation est toujours particulière, je souhaite que l'unité soit de mise, il en va de la responsabilité de chacun, c'est un moment stratégique avec l'enjeu des générations futures. » L'édile ne pense pas si bien dire. Sa commune fut, ces dernières années, sous les feux des projecteurs médiatiques. Les élus se battant pour avoir une reconnaissance et gain de cause contre les nombreuses marques laguiole déposées par Gilbert Szajner.

### Territorialité et qualité

Et un autre caillou - ou plutôt couteau - dans la chaussure s'est ajouté ces derniers mois où savoir-faire rime avec bras de fer. Ainsi, les couteliers de Thiers sont sur le point de présenter à l'Institut national de la propriété industrielle (Inpi), en charge d'octroyer le nouveau label indication géographique, un cahier des charges dénommé « Le couteau laguiole Aubrac Auvérain ». De quoi faire grincer des dents le syndicat des fabricants aveyronnais du couteau laguiole présidé par Thierry Moysset - ce dernier se refuse à tout commentaire - et aussi gérant de la Forge de Laguiole. Ce qui fait dire à Gilles Steinberg, à la tête de la coutellerie Fontenille Pataud à Thiers, président de la commission laguiole à la fédération française de coutellerie (FFC) et membre actif du cahier des charges réalisé par les couteliers Thiernois : « L'IG ne s'arrête pas à la porte de l'usine de Thierry Moysset.



**Bagarre de clochers entre Thiers et Laguiole, et à Laguiole même aussi...**  
Si Thiers veut bien de Laguiole pour continuer à surfer sur la renommée de l'abeille, Laguiole veut sa propre indication géographique.

Archives José A. Torres

L'histoire, depuis 150 ans, implique Laguiole et Thiers, c'est le bassin historique et la loi permet plusieurs sites de production. Nous sommes dans une démarche de rassemblement et de qualité et non pas un instrument de concurrence. On attend beaucoup avec l'IG en terme de transparence, sur le plan de la territorialité et de la qualité avec du haut de gamme. Or cela coïncide avec le syndicat de Thierry Moysset sur la territorialité. »

### Légitimité et réalité

Et ça coïncide à Laguiole même depuis quel temps (notre édition du 29 mars dernier) entre couteliers avec l'émergence d'un collectif qui veut faire entendre sa voix et donc un autre son de cloche. « Notre collectif compte six couteliers. Notre démarche est d'adhérer au syndicat mais en demandant à modifier le statut, à savoir qu'une coutellerie compte pour une voix et non au prorata du nombre de salariés car nous ne pouvons pas participer au cahier des char-

ges. On s'estime légitimes. Nous en sommes aux échanges de courrier mais pour l'heure, rien n'a changé », dit Nicolas Julvé, membre de la coutellerie D'Albrac. Et d'ajouter : « Nous ne cherchons pas la polémique mais nous fédérer à Laguiole. Trois couteliers du collectif se sont engagés à quitter l'association de Thiers pour entrer au syndicat de Laguiole. Nous demandons un fonctionnement démocratique pour participer et contribuer au débat avec un discours en rapport à la réalité. »

Se fédérer, prôner l'unité, mais derrière ces mots se cachent des désaccords. Des mésententes. Voire un malaise. « Quand l'Inpi recevra les cahiers des charges, nous aurons la possibilité de dénoncer celui de Laguiole que nous considérons illégitime », conclut Nicolas Julvé.

Un malaise plus que palpable puisque deux couteliers Meilleurs ouvriers de France (Mof) viennent de quitter l'une des coutelleries phare de Laguiole. Ambiance...

OLIVIER COURTIL



# « Rétablir la réalité sur la fabrication du couteau laguiole »

**Polémique.** Aubry Verdier, président de l'association Couteau Laguiole Aubrac/Auvergne, milite pour une Indication géographique commune à Laguiole et Thiers. À l'inverse, alors certains Laguioleais veulent la restreindre à 20 km autour de leur village.

Créée le 14 janvier 2015, l'association Couteau Laguiole Aubrac/Auvergne (CLAA) a pour mission d'être l'organisme de défense et de gestion qui devra déposer le dossier d'homologation pour l'indication géographique (IG)... côté thiernois.

Ses buts sont multiples énonce Aubry Verdier, coutelier à Celles-sur-Durolle (Puy-de-Dôme) et président de l'association: « Rétablir l'image de Laguiole auprès des revendeurs; rétablir également la réalité de la fabrication du couteau laguiole et permettre aux acteurs de se concentrer sur leur savoir-faire ».

L'association s'est constituée auprès de couteliers de Thiers et Laguiole. Quatre entreprises aveyronnaises ont rejoint le total de quarante-quatre membres de l'association. Quatre autres n'ont, pour l'instant, pas encore pris de décision entre l'association CLAA et le projet d'IG portée par le syndicat côté laguioleais. « Dans cette association, on a des Meilleurs ouvriers de France, des sous-traitants, des fournisseurs, des fabricants... Beaucoup se rallient à cette idée d'IG commune », note Aubry Verdier. D'ici quelques semaines, l'association CLAA aura la charge de déposer le cahier des charges préparé ces derniers mois. Et d'ajouter: « Si l'IG laguiole commune Aubrac/Auvergne voit le jour, les produits élus devraient

être reconnaissables. Ils seront marqués d'un poinçon indélébile marquant l'IG; ils porteront le nom Laguiole et celui du fabricant ainsi qu'un numéro d'homologation sur l'emballage du couteau. Entre neuf et seize mois seraient nécessaires pour arriver au terme des procédures. »

## Thiers pour une IG commune, Laguiole une IG restreinte

Mais deux visions s'affrontent, explique Aubry Verdier. Côté Aubrac, « une vision portée par des entreprises moins médiatiques, qui souhaitent travailler avec Thiers sur une IG commune. Et une autre, portée par quatre entreprises, qui veulent une IG restreinte sur Laguiole, dans un rayon de vingt kilomètres alentour ».

Dans le Puy-de-Dôme, on milite depuis des années pour une IG commune Aubrac-Auvergne. « Laguiole et Thiers sont indissociables dans la fabrication du Laguiole », insiste Aubry Verdier, pointant « la première marque Laguiole déposée à Thiers en 1868 ». Même après l'arrêt de la fabrication en Aubrac, dans les années 50, « Thiers a toujours continué de fabriquer le laguiole. Nous possédons un patrimoine commun qu'est ce couteau ».

En 1985, lorsque le modèle a été relancé à Laguiole, « les entreprises se sont construites sur les bases de Thiers qui est à la source de cette réimplantation ». Et, aujourd'hui encore, certains laguioles « sont entièrement fabriqués à Laguiole. D'autres sont entièrement fabriqués à Thiers et, beaucoup, sont fabriqués à Laguiole avec des pièces fournies par Thiers », martèle Aubry Verdier. « Et pas un n'achète de services, de prestations, de fournitures ou de produits finis à Laguiole, mais

bien à Thiers! » Le modèle concerne à ce jour une soixantaine de fabricants et sous-traitants, une quarantaine de marques à Thiers et à Laguiole, une douzaine de fabricants.

Des arguments qu'Aubry Verdier a portés jusqu'à Paris devant Carole Delga, le 26 mai, insistant sur l'importance de cette Indication géographique commune. « Si on ne se regroupe pas dans le cadre de la mondialisation pour une IG commune, on continuera à créer ce doute chez le consommateur, ce qui est néfaste aujourd'hui. »

Le coutelier prévient aussi: « Une IG restreinte créerait une concurrence déloyale vis-à-vis de collègues qui sont aussi leurs fournisseurs. La loi n'est pas faite pour créer une concurrence au niveau national! » Et de conclure: « Le risque, c'est qu'il n'y ait pas d'IG du tout! »



## La phrase



Nous disons Attention !,  
il faut que cela  
corresponde bien  
à une réalité  
territoriale. Sinon,  
ça ne sert à rien de  
faire des Indications  
géographiques (...)  
Les nombreux couteliers  
de Thiers voudraient  
être intégrés à l'IG  
Laguiole mais c'est  
comme s'ils étaient  
fromagers dans  
le Cantal et voulaient  
bénéficier  
de l'appellation  
d'origine protégée  
Camembert  
de Normandie...  
Nous disons non !

*Thierry Moysset, gérant de la Forge  
de Laguiole et président du syndicat  
des fabricants aveyronnais  
du couteau laguiole.*

## En chiffres

- **240** produits pourraient être concernés par le label Indication géographique et bénéficier d'un logo.
- **30%** des couteaux laguiole sont fabriqués à Thiers.
- **5%** des couteaux laguiole sont fabriqués à Laguiole.
- **350** personnes travaillent dans le bassin de Thiers pour produire des laguioles, pour un chiffre d'affaires estimé à 20 millions d'euros.
- **200** personnes fabriquent des couteaux laguiole sur sa zone historique.
- **90%** du marché du laguiole se fait à l'étranger.
- **30** marques de coutellerie « Laguiole » déposées.